

TÉLÉMÉDECINE ?

LA TÉLÉMÉDECINE C'EST

Une forme de
pratique médicale à distance
utilisant
**les technologies de l'information et
de la communication**

(art. L.6316-1 du code de santé publique).



Elle peut aujourd'hui prendre **5** formes
différentes reconnues par la loi :

1

LA TÉLÉCONSULTATION : consultation à distance d'un patient par un professionnel médical

2

LA TÉLÉEXPERTISE : avis d'expert à distance entre professionnels de santé

3

LA TÉLÉSURVEILLANCE : suivi du patient à distance grâce à un dispositif médical

4

LA TÉLÉASSISTANCE MÉDICALE : assistance à distance par un professionnel médical d'un autre professionnel de santé

5

LA RÉGULATION MÉDICALE : réponse médicale par téléphone assurée par le SAMU / Centre 15

TÉLÉMÉDECINE ET DIABÈTE

LES OUTILS

- ➔ **LE TÉLÉSUIVI DU PATIENT** : il existe des **APPLICATIONS DE SUIVI**, notamment pour les femmes atteintes de diabète gestationnel. Certaines permettent de renseigner l'évolution de la glycémie et les doses d'insuline.
- ➔ **LA TÉLÉEXPERTISE** : je demande l'avis d'un diabétologue en ligne.
- ➔ **LA TÉLÉCONSULTATION** : il y a une continuité à distance des consultations classiques entre mon médecin et moi.
- ➔ **LE CARNET GLYCÉMIQUE ÉLECTRONIQUE**, au service du patient diabétique de type 1. Il permet la téléconsultation, ainsi que la télésurveillance (transmission en continu des données glycémiques captées par un objet connecté). C'est une « sentinelle à distance » de l'évolution de la maladie.
- ➔ Les outils pédagogiques en ligne : vidéo, tuto, infographie...



Avant d'utiliser une application, je me renseigne sur son origine (qui la développe ?) et sur la façon dont elle protège mes données personnelles.

CONSEILS



ATTENTION AUX PLATEFORMES DE TÉLÉCONSEIL
Cette « fausse » télémédecine propose des conseils médicaux, mais il ne s'agit en aucun cas de consultations en ligne. Elles n'ont le droit **ni d'établir un diagnostic, ni de prescrire ou de modifier un traitement**, sauf si la structure a obtenu **l'autorisation des ARS**.

ATTENTION À VOS DONNÉES PERSONNELLES
La France est aujourd'hui le pays qui encadre le mieux l'hébergement et le traitement des données de santé. Il est important de s'assurer que les opérateurs d'une solution de télémédecine vous proposent bien **un hébergement agréé ou certifié par le ministère de la santé (HDS)**.

RESTEZ EN CONTACT AVEC VOTRE MÉDECIN
Dans la prise en charge du diabète en particulier, toutes les études soulignent **l'importance de la qualité relationnelle et du lien thérapeutique entre le patient et ses soignants**. Il est le principal vecteur d'adhésion au traitement, et un facteur majeur d'amélioration du devenir clinique.



La télémédecine doit faciliter la vie quotidienne des patients, et fluidifier leur suivi.